

OC-15-013	<b>Demander des prélèvements de selles lors d'éclosion de gastro-entérite d'allure infectieuse en milieu de soins</b>	
Version n° 1	Entrée en vigueur : 2019-05	Révisée le : S.O.
<b>Installation(s)</b> : Centres hospitaliers (CH) et centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)		
<b>Territoire(s) visé(s)</b> : Tous les territoires du CIUSSS MCQ		
<b>Service(s) visé(s)</b> : Unités de réadaptation (URFI), unités de courte durée incluant la psychiatrie, centres d'hébergement de soins de longue durée et unités de courte durée gériatrique (UCDG)		

<b>Référence à un protocole</b> : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Si oui, titre : Si non, voir les directives.
<b>Professionnels visés par l'ordonnance</b> : Les infirmières en prévention et contrôle des infections (PCI).
<b>Activités réservées</b> : Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
<b>Clientèle visée</b> : Les usagers hospitalisés dans les URFI, UCDG, unités de courte durée incluant la psychiatrie ainsi que les usagers hébergés en centre d'hébergement de soins de longue durée.
<b>Situation clinique visée par l'ordonnance</b> : L'infirmière en PCI demande des prélèvements de selles lors d'une éclosion de gastro-entérite infectieuse d'allure virale.

## INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

L'intention thérapeutique de cette ordonnance collective consiste à identifier l'agent pathogène responsable de l'éclosion afin de confirmer étiologiquement celle-ci.

La gastro-entérite infectieuse est définie par la présence des éléments suivants :

1. L'apparition soudaine d'au moins deux accès de vomissements ou l'apparition soudaine de diarrhées (molles ou liquides, c'est-à-dire prenant la forme d'un contenant) d'au moins deux selles de plus que ce qui est considéré comme normal pour cet usager, sur une période de 24 heures.
2. Accompagnés d'au moins un symptôme ou signe compatible avec une infection gastro-intestinale :
  - Fièvre;
  - Nausées;
  - Douleur ou crampes abdominales;
  - Céphalées.

3. En l'absence d'une autre cause apparente :
  - Laxatifs;
  - Médicaments associés à des vomissements ou à des changements du transit intestinal;
  - Poussée évolutive d'une maladie chronique;
  - Situation de stress;
  - Iléus;
  - Pancréatite;
  - Nausée causée par la grossesse;
  - Diagnostic par le médecin de la condition expliquant clairement les vomissements et/ou diarrhées.

Une éclosion peut être définie comme la présence de deux cas ou plus de gastro-entérite nosocomiale ayant un lien épidémiologique.

Lorsqu'une éclosion de gastro-entérite est soupçonnée, les infirmières en prévention et contrôle des infections (PCI) peuvent demander les analyses de selles suivantes chez cinq usagers : une recherche virale pour le Norovirus et une recherche virale pour le Rotavirus. Cependant, si la majorité des usagers ne présentent aucun vomissement, elles doivent alors demander deux cultures de selles et se référer à l'ordonnance collective pour demander un dépistage de *C. difficile*, selon les critères déterminés.

## **CONTRE-INDICATIONS**

Aucune.

## **LIMITES/ORIENTATIONS VERS LE MÉDECIN**

Aviser le médecin à la réception d'un résultat positif ou si le résultat est négatif et que la situation clinique de l'utilisateur est inquiétante. L'infirmière en PCI doit transmettre les résultats à la Direction de santé publique et responsabilité populationnelle.

## **DIRECTIVES**

Lorsqu'une éclosion de gastro-entérite est soupçonnée sur une unité, l'infirmière en PCI :

1. Demande les prélèvements de selles décrits précédemment chez un total de cinq usagers. Elle doit inscrire sa demande sur la feuille d'ordonnance médicale ou la requête de services professionnels selon l'installation qui est au dossier de l'utilisateur (en spécifiant l'ordonnance collective en référence);
2. Réfère à l'ordonnance collective en lien avec la recherche de *C. difficile* et évalue la nécessité de procéder également à ce prélèvement;
3. Avise l'infirmière de l'utilisateur du prélèvement de selles à effectuer et la réfère à la méthode de soins informatisée (MSI) appropriée, au besoin;

4. S'assure que les précautions additionnelles requises en présence de symptômes compatibles avec la gastro-entérite sont mises en place (isolement gouttelettes-contact ou gouttelettes-contact renforcé);
5. Note les raisons ayant mené à l'application de l'ordonnance collective et les interventions associées.

## **MÉDECIN RÉPONDANT**

En cas de problèmes ou pour toute autre question en lien avec l'application de l'ordonnance collective, l'infirmière en PCI réfère au microbiologiste-infectiologue officier en PCI (éclosion en centre hospitalier) ou au médecin de garde à la Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle (éclosion en centre d'hébergement).

## **BIBLIOGRAPHIE**

INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE (INSPQ) (2005). *Mesures de contrôle et prévention des éclosions de cas de gastro-entérite infectieuse d'allure virale (norovirus) à l'intention des établissements de soins.*

METHODE DE SOINS (MSI). *Prélèvement de selles.*

## **MOTS-CLÉS**

Éclosion, gastro-entérite, gastroentérite, prélèvement, selles.

## APPROBATION / ADOPTION

<b>ÉLABORATION</b>	Annie Laberge, chef de service de la prévention des infections, directions des soins infirmiers Karine St-Ours, conseillère en prévention et contrôle des infections, direction des soins infirmiers	
<b>COLLABORATION</b>	Dre Danièle Samson, médecin-conseil, direction de la santé publique et responsabilité populationnelle	
<b>ANNULE ET REMPLACE</b>	CSSSAE	S.O.
	CSSSBNY	OC- DSI- 2013-61 <i>Initier les tests de dépistage reliés au contrôle et à la prévention des écloisions de gastroentérite infectieuse</i>
	CSSSD	S.O.
	CSSSÉ	OC-01-2013-01 <i>Prélèvement de selles pour recherche virale ou bactérienne</i>
	CSSSHSM	OC-44 <i>Initier les tests de dépistage reliés au contrôle et à la prévention des écloisions de gastroentérite infectieuse</i>
	CSSSM	S.O.
	CSSSTR	Acte 5.09 <i>Faire le prélèvement de selles pour culture bactérienne ou recherche virale</i>
	CSSSVB	OC-P-13 <i>Prélèvement de selles</i>
	Agence	S.O.
	CJMCQ	S.O.
	CRDITED	S.O.
	Domrémy	S.O.
InterVal	OC-15-20-31 <i>Initier des épreuves diagnostiques dans un contexte de gastroentérite</i>	
<b>APPROUVÉE PAR :</b>	<b>Approbation électronique</b> Élise Leclair Directrice adjointe Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections	2019-03-28
	<b>Approbation électronique</b> Dr André Poirier Chef du service de microbiologie-infectiologie	2019-05-07
<b>ADOPTÉE PAR :</b>	<b>Original signé</b> Dr Jocelyn Gervais Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2019-12-19